CGT UNION DÉPARTEMENTALE des SYNDICATS DE L'ARDÈCHE

FSM

les femmes et le travail

Bulletin des Femmes Travailleuses

JANVIER 1971

Sommaire

1°/ CAMARADES AYANT PARTICIPE A LA 4EME CONFERENCE FEMININE DE LA C.G.T.

2°/ ARTICLES des PARTICIPANTES à la CONFERENCE

3°/ MISE EN PLACE DU COLLECTIF FEMININ

4°/ LETTRE AU C.N.P.F.

5°/ LETTRE AU IER MINISTRE

6°/ CONCLUSIONS de Georges SEGUY Secrétaire Général de la C.G.T.

7°/ "ANTOINETTE"

***

PARTICIPANTS à la CONFERENCE

** BURGUNDER Lyliane - Equipement et Logement - TOURNON -

** CHABERT Jeanine - Municipaux - ANNONAY -

** VALETTE Josiane - Bijou LEGROS - LE CHEYLARD -

** ROURE Jeanine - Chaussures DANAUD - ANNONAY -

** SAUVERZAC Sylvette - Equipement et Logement - TOURNON -

** MAZON Yollande - Céramique VILLEROY & BOCH - BOURG ST ANDEOL - (empêchée au dernier moment)

** PRIVAT Jean - Secrétaire de l'U.D. - P.T.T. - AUBENAS -

** FRAPPAT René - Secrétaire Général de l'U.D. - LE TEIL -

ooooooooooooooooooo

oooooooooooooooo

ooooooo

ooo

o

BURGUNDER LYLIANE

Syndicat EQUIPEMENT et LOGEMENT

========== TOURNON ==========

Les 26 et 27 Novembre 1970 s'est tenue à ISSY LES MOULINEAUX, la 4ème Conférence des Femmes Travailleuses organisée par la C.G.T. sous la Présidence de Georges SEGUY, Madeleine COLLIN et Christiane GILLES.

I.518 délégués dont 130 hommes et I.243 femmes mandatées, venus de chaque département, étaient présents pendant ces deux jours; sans oublier la présence de 136 dirigeants nationaux de la C.G.T. (Bureau Confédéral, Commission Exécutive, Comité Confédéral National).

Il est à noter que la lutte, tout au long d'une vie de salarié est nécessaire et même indispensable, même au cours d'une retraite les problèmes se présentent et des revendications se possent. Aussi, avons-nous tous eu le plaisir d'apprécier et même d'applaudir parmi les délégués, la doyenne qui fêtera ses 80 ans au printemps 1971.

Elle a tenu à apporter aux camarades, son soutien moral et la vitalité d'une syndicaliste.

Pour notre département, il y avait 7 représentants: 5 femmes et 2 hommes - 1 employée de la Bijouterie LEGROS du CHEYLARD - 1 employée des Usines de Chaussures DANAUD à ANNONAY - 1 employée des Services Municipaux à ANNONAY - 2 employées P.T.A. de TOURNON - 2 secrétaires départementaux, dont un des P.T.T. et un des Services Publics.

Avec des ouvriers, des employés, des techniciens, des ingénieurs, des cadres, des artistes, beaucoup d'interventions à la tribune pour développer et surtout faire connaître à l'assistance les luttes que chacun et chacune mènent au sein de son syndicat dans l'entreprise.

Les questions de salaires, cadences de travail, de maternité, de crèche, d'horaires ont été élaborées avec le même sentiment, le même désir de les voir améliorées et même aboutir.

L'importance d'un tel débat aurait mérité plusieurs séances supplémentaires et aussi une salle plus grande car il a fallu refuser plus de 1.000 délégués.

-=-=-=-=-

CHABERT JEANINE

****
*****

Syndicat des MUNICIPAUX
****

ANNONAY
****

I.500 personnes participaient à la 4ème Conférence de la C.G.T. sur la Main d'Oeuvre Féminine, dont I.248 femmes, ce qui montre bien la réussite de cette Conférence.

Suite aux évènements de Mai-Juin 1968, la femme travailleuse s'est réveillée et a pris conscience de sa place et de l'importance de son travail dans la Société; elle s'est rendu compte qu'elle était exploitée par le patronat et que cette main d'oeuvre féminine dont on a tant besoin est partout et toujours, sous-rémunérée.

En ayant le même travail, le même rendement qu'un homme, elle ne peut prétendre au même salaire, à la même classification, ni à la même fin de carrière, parce qu'elle est une femme.

La femme a pourtant une tâche très lourde à mener de front : son travail à l'entreprise, son travail syndical (si elle veut être informée pour défendre ses droits) son travail de femme et de mère de famille.

La femme travaille pour améliorer les conditions de vie du ménage; pour avoir un budget plus large, et non pour son plaisir. Bien souvent, elle prend le travail qu'elle trouve;elle n'a pas le choix, elle n'est pas spécialisée pour ce travail là, mais il lui est bien difficile de subir une formation professionnelle; si elle ne donne pas satisfaction au patron il ne cherche pas à comprendre : elle est licenciée.

Il serait pourtant bien normal que la femme obtienne une réduction du temps de travail (sans diminution de salaire bien entendu) pour pouvoir mener à bien toutes les tâches qui lui incombent; en ayant plus de temps libre, elle pourrait aussi s'informer mieux des lois syndicales et lutter davantage pour l'amélioration de son sort.

Pour s'informer de toutes ces luttes "ANTOINETTE" est le seul magazine syndical en direction des femmes; 6.000.000 de femmes travailleuses et seulement "Antoinette" pour connaître la vérité sur leurs conditions de vie et de travail !

Suite à la Con férence, une lettre a été envoyée au C.N.P.F. pour protester contre les patrons du retard qu'ils mettent pour régler les acquis.

Une autre lettre a été envoyée à CHABAN-DELMAS portant toutes les revendications de la femme et en particulier :

-- Le relèvement des salaires;
-- La réduction du temps de travail
-- La reconnaissance du travail de la femme;
-- Une formation professionnelle;
-- L'allègement du travail pour les femmes enceintes;
-- La journée de congé payée pour garder un enfant malade.

VALETTE Josiane

Syndicat BIJOUX Legros

LE CHEYLARD

4EME CONFERENCE
NATIONALE de la C.G.T. pour
LA MAIN d'OEUVRE FEMININE
mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

Ce que nous avons pu remarquer en Ier lieu, c'est l'importance qu'attachent les femmes au Syndicat puisque I.500 déléguées participaient à cette Conférence au lieu de 840 en 1966.

Il est évident que depuis MAI 68, les femmes prennent de plus en plus conscience de leur devoir syndical et prennent aussi plus de responsabilités (on a pu constater une progression d' environ II% en ce qui concerne les responsabilités prises par les femmes) mais il faudrait, pour une plus grande participation encore au Syndicat,que la femme obtienne I h par mois pour l'information syndicale.

Etre seulement militante, pour une mère de famille pose quelques problèmes dûs au manque de temps, car après sa journée de travail et le travail à la maison, celle-ci n'a plus guère de temps à consacrer au Syndicat; elle n'hésite cependant pas pour autant à se joindre à ses compagnons pour faire respecter les droits des travailleurs.

Il est vrai que de nos jours, la femme veut faire entendre ses droits et nous enregistrons avec satisfaction que de nombreuses Organisations et personnalités, au cours des Etats Généraux de "ELLE" ont rejoint quelques constatations que nous avons faites nous, depuis longtemps. Mais il est bien évident que le seul et vrai combat en ce qui concerne les salaires et les conditions de travail se passe au niveau des entreprises.

Au cours de la Conférence, de nombreux problèmes qui touchent directement les femmes ont été débattus, en particulier :

== <u>L'égalité des salaires</u> : en effet il existe toujours une différence en ce qui concerne les salaires des femmes par rapport à ceux des hommes alors que cela devrait être disparu depuis longtemps.

== <u>Une formation professionnelle et une promotion sociale</u> plus développées : beaucoup de femmes ne peuvent accéder à une formation professionnelle par le manque de moyens consacrés à l'enseignement technique, ce qui permet au patronat d' avoir des travailleuses non classifiées, donc sous-rémunérées.

== <u>Une amélioration des conditions de travail et avoir le temps de vivre</u> : il est certain qu'avec la mécanisation, le travail à la chaîne, les trajets, la fatigue n'est plus physique mais a pris un caractère nerveux: pour cela le patronat propose une solution : le travail à temps partiel, mais nous savons que ce système de travail est sans avenir et surtout très mal payé. C'est pourquoi nous demandons une réduction du temps de travail pour tous sans diminution de salaire.

== <u>Le droit à la maternité et des aménagements sociaux</u> : en ce qui concerne les indemnités des congés de maternité, nous considérons comme positif l'accord qui a permis que le taux de ces indemnités passe de 50 à 90% du salaire brut.

../..

Vu le nombre important de mères de famille travaillant, il serait souhaitable que se crèent davantage de maisons d'enfants, crèches, garderies, où les mères seraient sûres de savoir leurs enfants en sécurité.

A travers les rapports faits par les diverses représentantes, il ressort que les femmes sont de plus en plus touchées par le chômage et ceci va encore s'aggraver par les suppressions prévues par le 6ème Plan dans les métiers essentiellement féminins.

Madeleine COLLIN a rappelé l'importance d'"ANTOINETTE" dans l'action revendicative, le seul journal syndical répondant aux problèmes féminins et qui fête ce mois-ci son I5ème anniversaire.

Au cours de cette Conférence, il est apparu que la femme travailleuse cherche de plus en plus à faire respecter ses droits et participe activement à la lutte des travailleurs pour la satisfaction de leurs justes revendications.

°°°

ROURE JEANINE

Syndicat
Chaussures "DANAUD"
ANNONAY

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

-=-=-=-=-

I.5I8 Délégués étaient présents à la Conférence, dont la moyenne d'âge était de 34 ans
La moyenne d'âge pour l'ensemble des femmes était de 34 ans
Pour les hommes : de 35 ans. Il y avait 285 délégués de moins de 20 ans

479 étaient membres des bureaux d'Unions Locales
3I6 délégués du personnel
45 " des C.E.

J'ai découvert que les femmes "bagarraient" dans les syndicats; qu'elles avaient un rôle à y jouer.

Cette Conférence m'a donné du courage pour continuer la lutte dans les entreprises surtout lorsque j'ai vu que dans certaines corporations, elles avaient obtenu 5 journées payées par l'employeur pour soigner leur enfant.

J'ai pu constater aussi que les femmes étaient frappées par le chômage dans toutes les branches; qu'elles étaient moins considérées que la main d'oeuvre masculine, mais qu'elles en avaient conscience et qu'elles agissaient avec la C.G.T.

Par l'intervention de Madeleine COLLIN, j'ai appris à connaître "ANTOINETTE" le magazine de la C.G.T. destiné aux femmes travailleuses. Je l'avais déjà feuilleté une fois sans plus; maintenant je sais ce qu'il contient; c'est un journal qui est bien; c'est un journal pas comme les autres.

J'ai compris aussi que les femmes faisaient quelque chose non pas pour paraître supérieures aux hommes, mais qu'elles menaient la lutte ensemble pour l'aboutissement de leurs revendications et l'amélioration de leurs conditions de vie.

SAUVERZAC SYLVETTE

Syndicat

EQUIPEMENT LOGEMENT

TOURNON

La 4ème Conférence Nationale Féminine de la C.G.T. que le Gouvernement et l'O.R.T.F. ont ignoré, a discuté pendant 2 jours des problèmes posés par la main d'oeuvre féminine.

49 femmes sont intervenues à la tribune pour parler et discuter de ce qui se passait dans leur entreprise.

Au cours du débat, nous nous sommes rendus compte du nombre toujours croissant de femmes qui prennent conscience des problèmes des travailleurs et des travailleuses, qui participent de plus en plus à l'activité du syndicat au sein de l'entreprise en acceptant des tâches et des responsabilités telles que :

diffusion d'Antoinette - de la V.O
membres du secrétariat (secrétaires, trésorières, etc..)
déléguées
et au niveau des U.L. et des U.D. : membres des C.E.- des commissions

Un cadeau a été offert aux meilleures diffuseuses d'"ANTOINETTE" de chaque département. Une réception a été donnée à l'Hôtel LUTETIA, à l'occasion des I5 ans du magazine "Antoinette" à laquelle participait Madeleine COLLIN.

Nous nous sommes rendus ensuite, en masse à la manifestation qui se déroulait de la République à la Bastille, pour protester contre la reprise des bombardements au VIETNAM.

A la fin des deux journées, deux lettres ont été adoptées et envoyées : l'une au Premier Ministre CHABAN- DELMAS dans laquelle des revendications sont posées et des solutions proposées;

l'autre au Président du C.N.P.F. pour protester contre ces atermoiements à régler les questions en suspens,

ainsi qu'un mémorandum au Ministre de l'Education Nationale sur la Formation Professionnelle des Femmes et le Perfectionnement.

La Conférence a été clôturée par un discours du camarade Georges S E G U Y qui engageait les militantes et les militants de la C.G.T. à poursuivre ce débat dans les syndicats et les localités.

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

mmmmmmmmmmmm

mmmmm

MISE EN PLACE DU COLLECTIF FEMININ DEPARTEMENTAL

Par René FRAPPAT

Secrétaire Général de l'U.D.

Ce Bulletin a été fait par les camarades de notre Département qui ont participé à la 4ème Conférence Nationale de la C.G.T. sur la Main d'Oeuvre Féminine, tenue à ISSY les MOULINEAUX les 26 et 27 Novembre 1970.

Elles se sont réunies le SAMEDI 19 DECEMBRE à 15 H au Siège de l'Union Locale de TOURNON pour faire le point.

Chaque camarade est arrivée avec son rapport écrit. Les rapports de chacune d'elles furent examinés en commun, discutés et arrangés afin d'être publiés dans le présent Bulletin.

Le secrétariat de l'U.D. les remercie et les félicite de leur travail et de leur initiative.

mmmmmmmmmmmmmmmm

A la réunion du 19 Décembre à TOURNON, participaient aussi :

JOUANARD Michel de l'U.L. du CHEYLARD
FRAPPAT René Secrétaire Général de l'U.D.
PRIVAT Jean de l'U.L. d'AUBENAS et Secrétaire de l'U.D.
était excusé.

Ils examinèrent la décision du Comité Général pour la mise en place d'un Collectif Féminin Départemental.

Tous les camarades présents ont été d'accord pour en faire partie et ils demandent à l'Union Locale d'ANNONAY de voir avec le camarade BESSON Jean, membre de la Commission Exécutive de l'U.D. pour qu'il participe aux réunions de ce collectif féminin.

La camarade Sylvette SAUVERZAC
48 Quai Farconnet
TOURNON

a été désignée comme responsable départementale du collectif féminin

La prochaine réunion du Collectif Féminin Départemental aura lieu

MARDI 16 FEVRIER
--------- à 15 heures --------
au Siège de l'UNION LOCALE de TOURNON

Sylvette SAUVERZAC convoquera.

COMPOSITION du COLLECTIF FEMININ DEPARTEMENTAL

De l'U.L. d'ANNONAY	ROURE Jeanine MARON Pierrette CHABERT Jeanine BESSON Jean
De l'U.L. de TOURNON	BURGUNDER Lyliane SAUVERZAC Sylvette
De l'U.L. LE CHEYLARD	VALETTE Josiane JOUANARD Michel
De l'U.L. LE TEIL	MAZON Yollande FRAPPAT René

LE COLLECTIF DEPARTEMENTAL et la C.E. de l'U.D. DEMANDENT :

1°) La désignation de camarades dans chaque Union Locale pour participer au Collectif Départemental

2°) La mise en place dans chaque Union Locale de Collectif Féminin Local

---

Les noms et adresses des camarades qui participeront :

- soit au collectif départemental
- soit au collectif des U.L.

devront être communiqués rapidement à Sylvette SAUVERZAC.

Les Camarades du Collectif Féminin expriment à Jeanine ROUCAN, leurs meilleurs voeux pour l'année 1971; lui souhaitent un prompt et complet rétablissement et espèrent la retrouver rapidement parmi eux.

COPIE de la LETTRE adressée
au PRESIDENT
du CNPF
==========

PARIS, 30 Novembre I970

Monsieur le Président du
CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT
FRANCAIS - 3I, Avenue Pierre Ier
de Serbie - PARIS (I6ème)

Monsieur le Président,

Devant des millions de téléspectateurs, votre Vice-Président a, le 27 Octobre, annoncé une réponse à la lettre du 8 Septembre par laquelle le Bureau Confédéral de la C.G.T. vous proposait d'engager des négociations sur les revendications les plus urgentes.

Or, cette réponse est négative pour l'essentiel des questions posées :

. Progression du pouvoir d'achat,
Sa garantie par l'établissement d'un système d'échelle mobile;
. Mesures particulières pour les plus basses catégories;
. Réduction de la durée du travail;
. Extension des libertés syndicales, notamment la possibilité d'obtenir, sur le temps de travail, une heure d'information syndicale payée mensuellement.

Avec l'ensemble des travailleurs, les travailleuses n' acceptent pas votre réponse.

Il n'est pourtant pas nécessaire de souligner ici combien la satisfaction de ces revendications élémentaires permettrait, plus particulièrement aux femmes salariées :

- d'améliorer leurs conditions de vie et de travail;
- de mieux concilier leurs ob ligations professionnelles et familiales;
- de participer plus activement, en toute connaissance de cause, à la recherche de véritables solutions aux problèmes complexes que se posent les travailleurs de notre pays.

Les I.500 déléguées à la 4ème Conférence Nationale de la C.G.T. sur la Main d'Oeuvre Féminine, considèrent qu'en vous prétendant incompétent pour discuter des revendications essentielles des travailleuses, en revenant à une attitude adoptée avant la grève de Mai et Juin I968, vous prenez une grave responsabilité.

Ayant épuisé toutes possibilités de négociation à l'échelon le plus élevé, il ne reste plus aux travailleurs, aux travailleuses, qu'à agir pour faire à nouveau prendre en considération des revendications depuis longtemps déposées auprès de vous et établies en fonction des possibilités de notre époque.

Les délégués à la 4ème Conférence Nationale de la C.G.T. sont bien décidés à créer des conditions permettant qu'avec le Conseil National du Patronat Français, et à tous les niveaux, des négociations s'engagent et aboutissement positivement.

Croyez, Monsieur le Président, à notre considération distinguée.

Christiane GILLES
Secrétaire de la C.G.T.

(Pour les I500 délégués à la
) 4ème Conférence Nationale de la C.G.T
(sur les problèmes de la main d'oeuvre
) féminine (ISSY LES MOULINEAUX) les
(26 et 27 Novembre I970

COPIE de la LETTRE
adressée au PREMIER MINISTRE

PARIS, 28 Novembre I970

Monsieur CHABAN-DELMAS
Hotel Matignon
57, Rue de Varennes
75 - PARIS - 7ème

Monsieur le Premier Ministre,

Les conditions de vie et de travail des femmes salariées de notre pays, leurs luttes, leurs succès, leurs espoirs, ont été au centre des travaux de notre IVème Conférence Nationale consacrée à la Main d'Oeuvre Féminine.

Si l'on compare les conditions de travail, le statut de la travailleuse en I970 à ceux de l'ouvrière au début du XXème siècle, il y a certes des changements sensibles: les grandes étapes de la démocratie, I936, I945 ont apporté des conquêtes sociales et féminines non négligeables.

Plus près de nous, le grand mouvement de Mai-Juin I968 a été également un élément de progrès de la vie des femmes, des travailleurs, de leur famille. L'accord sur l'indemnisation du congé maternité, en juillet I970, en est un prolongement non négligeable.

Cependant, malgré les progrès réalisés, dans un pays où travaillent près de 5 millions 500.000 femmes, où leur nombre de cesse de croître; où des millions de jeunes filles se préparent au travail; en bref, dans un pays où le travail salarié des femmes est devenu un phénomène social irréversible, les conditions de vie et de travail offertes à ces travailleuses correspondent-elles aux possibilités de notre époque ?

En I970, dans un pays moderne, en pleine expansion, est-il acceptable :

-- que près de 70% de femmes et de jeunes filles ne gagnent pas I.000 francs par mois;
-- que sur trois travailleurs payés au S.M.I.C., deux soient des femmes;
-- que l'écart des salaires féminins et masculins soit de 33,6% toutes classifications comprises;
-- que la durée du travail, en France, soit une des plus longues d'Europe Occidentale;
-- que 25% des jeunes filles seulement exercent le métier appris.

Enfin, dans le cadre de la transformation prévisible des méthodes et des moyens de production, dans le cadre de la "révolution technique" dont les prémices sont déjà perceptibles, quelle sera la place réservée aux femmes, aux jeunes filles ?

A notre sens, l'évolution des techniques en cours devrait être favorable au travail des femmes, leur donner une véritable égalité de chances, en rendant les tâches physiques moins pénibles, les conditions de travail meilleures en permettant une diminution considérable des horaires de travail pour tous.

../..

Toutefois, ce n'est malheureusement pas ce qui se passe dans la période actuelle.

Des questions graves se posent pour le présent et pour l'avenir. Des licenciements massifs sont opérés dans des industries occupant une main d'oeuvre féminine importante du fait des concentrations et de la modernisation technique. Des suppressions d'emplois féminins sont déjà prévues dans des secteurs prochainement automatisés, des jeunes filles admises dans les sections industrielles trouvent difficilement l'emploi correspondant à leur formation, la formation professionnelle des jeunes filles et des femmes, très insuffisante, reste traditionnelle et ne correspond pas aux progrès de la technique moderne.

Les conditions de vie et de travail des femmes de notre pays restent inhumaines : cadences affolantes, heures de travail trop nombreuses, bas salaires, non-qualification, insécurité de l'emploi, fiscalité écrasante, absence quasi-totale d'équipements ménagers collectifs, insuffisance criante des crèches, écoles maternelles surchargées.

Les travailleuses n'acceptent pas cette situation. Elles expriment leur volonté de changement, de véritable progrès social et agissent ainsi pour le bonheur, celui de leur foyer.

Nul ne peut plus ignorer, sous-estimer leur détermination à voir prises en considération leurs revendications.

Dans votre discours d'octobre dernier devant l'Assemblée Nationale, traitant de la condition féminine, vous avez souhaité "que des suggestions soient faites, que des initiatives soient prises afin d'accélérer l'évolution souhaitable".La C.G.T., qui s'est de tout temps préoccupée de la situation des femmes travailleuses, est en mesure de faire des suggestions,d' avancer des solutions.

Notre 37ème Congrès, en Novembre 1969, a actualisé un programme revendicatif particulier aux femmes salariées,programme établi en regard des possibilités de notre époque,des besoins urgents à satisfaire.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, les 1500 délégués à notre 4ème Conférence Nationale des 26 et 27 Novembre consacrée à la main d'oeuvre féminine, ont jugé utile de solliciter auprès de vous une audience afin que votre gouvernement connaisse les propositions de la première Centrale syndicale de notre pays et prenne les décisions qui s'imposent

Veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à notre considération distinguée/

Pour les I.500 délégués à la IVème Conférence Nationale de la C.G.T. sur les problèmes de la main d'oeuvre féminine

Christiane GILLES
Secrétaire de la C.G.T.

CONCLUSIONS de GEORGES Seguy
Secrétaire Général de la C.G.T.

Nous voici arrivés au terme des travaux de notre Conférence.

Je suis sûr d'interpréter les sentiments de toutes les déléguées, de tous les camarades qui ont eu le plaisir d'y participer, en regrettant que nous n'ayons pas eu la possibilité d'entendre toutes les interventions.

Un débat aussi riche, aussi captivant aurait largement mérité plusieurs séances supplémentaires. Les conditions ne nous permettant pas de le poursuivre ici, je crois que nous pourrions convenir de le prolonger dans les entreprises, les bureaux, les magæins, partout où les femmes travaillent et ont besoin de l'organisation syndicale pour se faire respecter et pour défendre leur droit.

Avec l'aide d'Antoinette, nous avons la possibilité à partir de cette Conférence remarquable, de donner largement la parole aux travailleuses, de les organiser et de les unir.

Le succès de notre conférence reflète une évolution qui porte en elle des changements de grande importance, le printemps de 1968 a décidément précipité bien des choses chez nous.

Jamais comme aujourd'hui, autant de monde dans les milieux les plus divers ne s'est intéressé aux problèmes féminins, à la place des femmes dans la Société.

Naturellement, ce sont les femmes au travail qui retiennent le plus l'attention, pour la bonne raison qu'elle représentent plus d'un tiers de la main d'oeuvre de notre pays et qu'elles jouent de ce fait, un rôle considérable dans la vie sociale.

C'est l'un des rares aspects positifs de l'économie moderne et un facteur d'émancipation qui n'est d'ailleurs pas sans préoccuper la petite minorité de priviligiés parvenant encore à la faveur de la division des forces progressistes, à imposer sa domination sur la vie économique et politique nationale.

Dans notre société malade d'être capitaliste, où le profit commande et déshumanise tout, les femmes prennent conscience des causes profondes auxquelles se heurtent leurs aspirations les plus simples et les plus légitimes.

Elles s'insurgent contre les entreprises visant à les confiner en état d'infériorité dans la vie et le travail, elles réagissent contre les différentes sortes de discrimination, surtout salariales, dont elles sont victimes.

Elles en viennent à penser qu'ils serait nécessaire de changer tout œla et qu'elles peuvent intervenir elles-mêmes pour que ça change.

../..

A la base de cette évolution, il y a certes les réalités économiques et sociales du système dans lequel nous vivons, mais il y a aussi, en ce qui concerne les travailleuses, l'activité opiniâtre de longue haleine, les grandes campagnes soutenues par la C.G.T. pour défendre leurs intérêts, mettre en relief leurs revendications particulières et leur donner conscience de la nécessité de se rassembler, de s'organiser et de lutter pour "avoir le temps et les moyens de vivre."

Quelle belle récompense que cette merveilleuse Conférence pour les militantes de la C.G.T. qui, de longues années durant, dans des conditions parfois complexes, ont fait tant et tant pour que les travailleuses occupent dans la vie, l'activité et les responsabilités syndicales, la place que leur confère le rôle qu'elles jouent dans la société. Il n'est pas inutile de le rappeler à ceux qui découvrent aujourd'hui les problèmes féminins et se présentent à nous en donneurs de leçons; ils ressemblent étrangement à ceux qui attendirent les évènements de Mai 68 pour découvrir le mécontentement de la jeunesse et prétendirent aussitôt être les seuls dépositaires de sa volonté.

On comprend à quel point la prise de conscience qui conduit les travailleuses à s'intéresser au syndicalisme suscite l'inquiétude dans les milieux gouvernementaux et patronaux.

Leur politique anti-sociale, leurs privilèges, la survie de leur régime d'exploitation ne souffrent pas la moindre progression des idées, l'ignorance, la résignation et la division sont leurs alliées.

A leurs yeux, rien n'est plus pervers que tout ce qui concourt à donner conscience aux larges couches de salariés, en particulier aux femmes et aux jeunes, de cette grande réalité qu'on appelle "la lutte des classes".

Avec les énormes moyens dont ils disposent, ils s'emploient désespéremment à entretenir l'idée selon laquelle la lutte des classes est périmée et ils inventent à cet effet, les théories les plus stupides. A la jeunesse, qui constate la malfaisance de leur régime, ils disent :

" vos difficultés ne résident pas dans la division
" de la société en classes sociales antagonistes, mais
" dans un conflit de génération".

Aux femmes qui réagissent contre l'injustice sociale, ils essaient d'expliquer que tout le mal vient de la domination de l'homme.

Les histoires de "conflit de génération" comme celles de "colonialisme masculin" sont des inventions destinées à escamoter les réalités de classe, à tromper les travailleurs, à entretenir la division entre jeunes et anciens, femmes et hommes.

A ces balivernes, la C.G.T. oppose la solidarité de la classe ouvrière face à celle des capitalistes.

Les salariés, qu'ils soient hommes ou femmes, jeunes ou anciens, ont des intérêts communs; c'est sur cette base que la C.G.T. travaille inlassablement à les rassembler, à les unir, à organiser leurs actions revendicatives et à créer les conditions nécessaires aux transformations fondamentales de la société dans une perspective de progrès social, de démocratie et de paix.

../..

On aurait pu penser que les milieux officiels, surtout gouvernementaux où l'on se dit fort préoccupé du sort de la femme et de son avenir, auraient apporté une attention particulière à nos débats. Car, personne ne saurait le contester sérieusement, il n'existe aucune instance, aucune tribune où peuvent s'exprimer aussi concrètement qu'à cette Conférence, les revendications, les motifs de mécontentement et les espérances des femmes qui travaillent.

Mais, voyez-vous, si ces gens-là aiment bien parler aux femmes, ils supportent mal que les femmes leur parlent.

Il est plus facile pour un Ministre du Travail de parader à la tribune des Etats Généraux de VERSAILLES que de répondre aux revendications des travailleuses.

Il a certes entendu dire qu'il existe des discriminations salariales et autres injustices dont est victime la main d'oeuvre faminine, mais il n'est pas compétent à ce sujet.

Il faut tout de même lui rendre cette justice, qu'il n'est pas resté sans propositions pour rechercher les solutions originales aux problèmes de la main d'oeuv re féminine :

> " Il faut aussi, a-t-il dit, des initiatives et des efforts d'imagination venant des femmes elles-mêmes".

évidemment, il fallait y penser, car, a-t-il précisé :

> " il dépend d'elles aussi de faire chager les habitudes"

y compris, dans doute, la mauvaise habitude qu'ont les patrons d'exploiter outrancièrement leur travail.

Décidément, une crise d'incompétence s'est emparée de tous ceux à qui nous proposons la négociation des revendications ouvrières.

Le C.N.P.F. est incompétent, le gouvernement, ministre du travail en tête, est aussi incompétent.

Nous avons déjà connu cela dans le passé et puis, un beau jour, tout ce beau monde est venu s'asseoir face à nous pour régler avec toute la compétence désirable, nombre de problèmes revendicatifs en suspens. C'était, il y a un peu plus de 2 ans, un jour du mois de Mai,

9 millions de travailleurs en grèves occupaient les usines

L'ont-ils déjà oublié ?

Nous n'avions pas l'illusion de croire que le gouvernement et sa télévision allaient rendre compte des travaux de notre Conférence dans des propostions semblables à ce qui est fait, par exemple, pour les Assises de l'U.D.R.!

../..

Mais de là à passer totalement sous silence, le fait que la C.G.T. ait réuni plus de I.500 déléguées, représentantes des travailleuses de toutes les professions et de toutes les régions de FRANCE, il y a une attitude proprement scandaleuse, contre laquelle nous protestons.

Sans doute l'élan de confiance des travailleuses ver la C.G.T. qui vient d'être confirmé avec autant d'éclat à cette conférence, n'est pas fait pour réjouir les détracteurs de notre organisation syndicale.

Mais la conspiration du silence ne changera rien à cette réalité, et puisqu'ils ne veulent pas parler de nous, à nous, avec tous les moyens dont nous disposons, avec "Antoinette", avec la "Vie Ouvrièr", avec notre argumentation et notre conviction, de porter à la connaissance de toutes les travailleuses, les résultats de notre Conférence.

A vous toutes, à nous tous, de leur montrer l'intérêt qu'elles ont de se grouper au sein des syndicats de la C.G.T. c'est à dire d'emprunter le plus court chemin vers l'élimination de toutes les inégalités et discriminations qui les révoltent à juste titre.

Georges SEGUY

4ème Conférence Nationale de la C.G.T.sur la Main d'Oeuvre Féminine
26 - 27 Novembre I970